

Réf: Dossier 177701

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CONNEXION IVOIRIENNE DE CABLAGE » en abrégé « CIC »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Faya,  
non loin de la Pharmacie St Georges, Lot 207, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONNEXION IVOIRIENNE DE CABLAGE » en abrégé « CIC »

Objet : L'installation câblage et la fibre optique, La télécommunication, L'import-export, Diverses prestations et services, La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Faya, non loin de la Pharmacie St Georges, Lot 207, Ilot 21

Dirigeant(s) M NAHOUNOU GNOLEBA ÉRIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00454 du 20/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05591/GTCA/RC/2023 du 20/01/2023

